

ACHETER UN
BIEN IMMOBILIER
EN ESPAGNE



La checklist ultime 2026

IMMOFY
chasseur immobilier

SOMMAIRE



Bienvenue

Rétrospective et perspective

La « checklist » ultime

Acheter une maison en Espagne

La recherche

La visite

Administration

Faut-il ouvrir un compte bancaire en Espagne?

Assistance juridique, fiscale et administrative

Le financement

La réservation

Contrat de vente et acte notarié (titre de propriété)

Étapes suivantes

IMMOFY



Bienvenue !



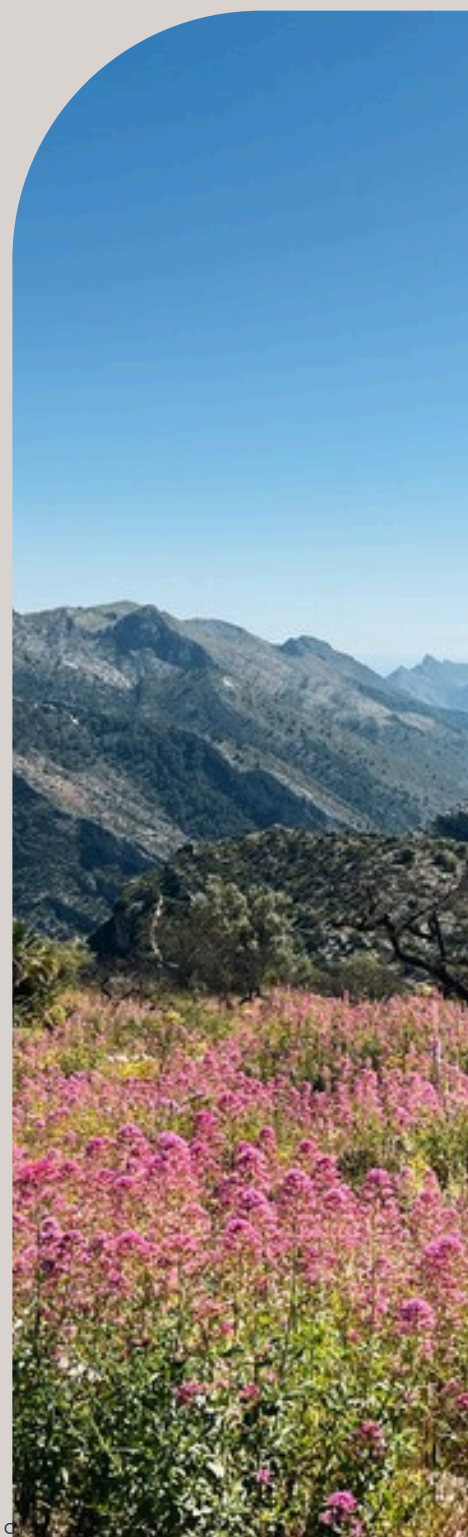
Ce e-book a été conçu comme un guide pratique destiné à accompagner votre projet d'acquisition immobilière en Espagne. Il vous fournit des informations claires, des conseils concrets et met en lumière les points d'attention essentiels afin de vous permettre d'aborder votre achat en toute sérénité.

Chez IMMOFY, nous vous accompagnons tout au long du processus d'achat, en vous apportant une expertise fondée sur la réalité du marché et les évolutions actuelles. Vous disposez ainsi de toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Patrick Lamoral

Patrick Lamoral
Directeur général - IMMOFY



Rétrospective et perspective

Le marché immobilier de la Costa Blanca Nord peut dresser un bilan très positif de l'année 2025, la province d'Alicante ayant une nouvelle fois joué un rôle moteur au sein de la région. La demande est restée soutenue, en particulier dans le segment moyen et haut de gamme ainsi que dans les zones côtières les plus prisées, renforçant encore l'attractivité de cette région.

La Communauté valencienne a confirmé en 2025 sa position parmi les marchés immobiliers les plus dynamiques d'Espagne. Le volume des transactions s'est maintenu à un niveau sain, porté à la fois par les acheteurs nationaux et internationaux. La clientèle française s'est distinguée par un intérêt croissant pour la Costa Blanca Nord, que ce soit pour l'acquisition d'une résidence secondaire, un projet de relocalisation ou un investissement à long terme.

La province d'Alicante est restée particulièrement attractive grâce à une demande constante pour des biens de qualité situés dans des emplacements privilégiés. Les projets de construction neuve, tout comme les biens rénovés, ont rencontré un vif succès, notamment dans des localités telles que Altea, Jávea, Moraira et Benissa Costa.

La part importante des acquéreurs étrangers dans les transactions confirme le caractère international et la solidité de ce marché. La Costa Blanca Nord s'affirme ainsi comme une destination de choix, tant pour un usage résidentiel que pour un investissement patrimonial sécurisé.



Ces dernières années, IMMOFY a investi de manière significative dans l'analyse du marché, les outils technologiques et la présence locale. Ces efforts ont porté leurs fruits en 2025. Les perspectives pour 2026 demeurent très favorables.

La région continue de séduire grâce à son climat doux, sa qualité de vie élevée et l'intérêt croissant pour des logements durables et énergétiquement performants, devenus un critère déterminant dans les nouveaux projets immobiliers.

IMMOFY vous
accompagne

avant, pendant et bien
après l'achat de votre
maison.



La digitalisation du processus d'achat facilite considérablement les démarches, un avantage particulièrement apprécié par les acheteurs internationaux, notamment français. Malgré un contexte international parfois incertain et une offre limitée dans certains segments, les prix et les ventes sont restés stables, voire en légère progression, dans les zones les plus prisées.

Grâce à sa technologie, à sa connaissance approfondie du marché et à un réseau en constante expansion, IMMOFY est idéalement positionnée en 2026 pour identifier les meilleures opportunités et les biens d'exception sur la Costa Blanca Nord.

Pour en savoir plus sur les évolutions du marché immobilier sur la Costa Blanca Nord, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous informer.

La CHECKLIST ultime

Pour l'achat d'une propriété en Espagne

1

RECHERCHE

- Déterminer votre budget (quelles régions s'y prêtent ?) et l'objectif de votre achat
- Définir précisément le type de bien recherché

2

VISITE

- Explorer la région et ses environs immédiats
- Utiliser votre capacité de projection
- Donner un feedback clair et précis à votre courtier

3

ADMINISTRATION

- Demander votre numéro NIE en temps utile
- Ouvrir éventuellement un compte bancaire en Espagne
- Vous faire assister par un avocat
- Obtenir des conseils en matière de fiscalité et de succession

4

POINTS À VÉRIFIER (VOUS OU VOTRE AVOCAT)

- Tous les permis sont-ils en règle ?
- Le vendeur est-il le propriétaire légal ?
- Existe-t-il des taxes ou des dettes en souffrance ?

5

RÉSERVATION

- Payer les frais de réservation (3 000 € – 10 000 €)
- Signer le compromis de vente et verser l'acompte de 10 % (dans les délais convenus)

6

CONTRAT DE VENTE et ACTE NOTARIÉ

- Verser le solde du prix d'achat sur le compte tiers du notaire
- Signer l'acte notarié et recevoir votre titre de propriété

7

ÉTAPES SUIVANTES ?

- Transfert des services publics (eau, électricité)
- Demande éventuelle de la résidence espagnole



Acheter une maison en Espagne

Acheter une maison en Espagne est une décision importante. Le processus peut être particulièrement agréable et stimulant, à condition d'être bien préparé et correctement accompagné.

Le marché immobilier espagnol est organisé différemment de celui d'autres pays. Par exemple, le notaire espagnol n'a pas les mêmes responsabilités et obligations qu'en France, et certaines formalités administratives spécifiques doivent être respectées.

Sans oublier la barrière de la langue.

La nouvelle réglementation introduite en 2023 (décret 98/2022 de la Communauté valencienne), qui impose que le courtage immobilier soit exercé uniquement par des agents agréés API, contribue à une professionnalisation accrue du secteur, au bénéfice tant des acheteurs que des vendeurs. IMMOFY fait naturellement partie de ces courtiers agréés.

Il est également important de savoir que la majorité des biens immobiliers ne sont pas proposés en exclusivité par un seul courtier. Concrètement, un même bien peut être commercialisé par plusieurs agences, ce qui peut entraîner des divergences de prix et d'informations. Vous en ferez rapidement l'expérience lors de vos recherches en ligne.

La recherche



Comment déterminer votre budget et les régions qui s'y prêtent ?

Il s'agit d'une question essentielle. Quel environnement, quelle nature, quelle culture et quel cadre de vie correspondent le mieux à votre situation familiale, à votre personnalité, à vos loisirs, à vos intérêts et à vos attentes ?

Recherchez-vous une propriété avec vue sur la Méditerranée et un accès immédiat à la plage ? Ou privilégiez-vous le calme et la nature à quelques kilomètres du littoral ? Peut-être préférez-vous les collines et montagnes espagnoles offrant des panoramas spectaculaires ? En règle générale, plus un bien est proche de la mer, plus son prix est élevé.



CONSEIL :

Vous hésitez encore sur la région idéale ? Consultez notre site web et explorez nos [pages régionales](#).

Découvrez l'atmosphère locale, les paysages, le climat au fil des saisons et les activités proposées.



Sachez quel type de bien vous recherchez

Le style est un choix très personnel, et cela s'applique évidemment aussi à l'immobilier. Êtes-vous attiré par un style authentique ? Une finca pourrait parfaitement vous convenir.

Ou préférez-vous investir dans un projet neuf de villas ou d'appartements modernes et design ? Nous observons actuellement une forte préférence pour des biens authentiques – rénovés ou non – offrant un confort moderne dans un cadre méditerranéen. La demande soutenue pour les biens de style « Ibiza » et méditerranéen en est une parfaite illustration.

Suivez vos biens préférés grâce à votre profil personnel MY IMMOFY

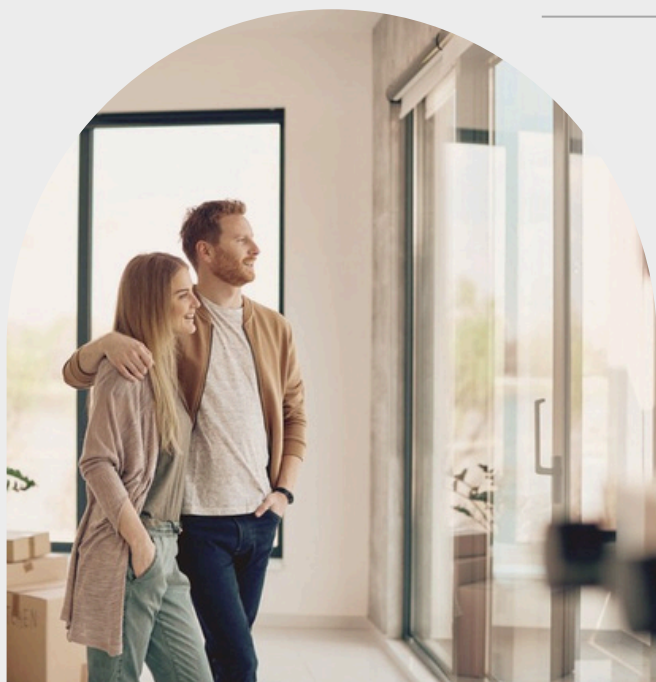
Il n'y a rien de plus frustrant que de repérer le bien de ses rêves et de ne plus le retrouver. Avec My Immofy, nous éliminons les pertes de temps et les outils de recherche peu pratiques. Créez votre profil personnel, enregistrez vos favoris et accédez à des solutions interactives dès le démarrage de votre parcours d'achat ciblé.



EN SAVOIR PLUS :

Créer un profil IMMOFY
étape par étape

La visite



Déterminez la région qui correspond le mieux à vos attentes

Vous planifiez un voyage pour visiter quelques biens immobiliers et, une fois sur place, vous réalisez que le quartier ne correspond pas du tout à ce que vous recherchez. Une situation frustrante, mais évitable. Grâce à notre processus unique d'orientation, de sélection et de visites, nous vous fournissons toutes les informations nécessaires afin d'assurer une parfaite adéquation entre la région et vos attentes personnelles.



TÉLÉCHARGEZ

notre brochure qui vous explique, étape par étape, comment nous pouvons vous aider à bien vous préparer et à faire les meilleurs choix !

Votre profil personnel « My Immofy » sera un outil précieux avant, pendant et après votre recherche.



Utilisez votre capacité de projection

Une construction neuve requiert une bonne capacité de projection. Même si les travaux n'ont pas encore commencé, les plans, rendus 3D et esquisses offrent une vision réaliste du résultat final. Vous bénéficiez en outre d'une grande liberté dans le choix des matériaux et des finitions. Acheter sur plan peut également représenter une opportunité financière intéressante, car les prix ont tendance à augmenter au fil de l'avancement du projet.



CONSEIL:

Vous pouvez également effectuer des recherches en ligne, explorer votre futur quartier via Google Street View ou visionner des vidéos YouTube sur la région ciblée afin de vous faire une première impression.

Pour **les biens existants**, le principe est simple : ce que vous voyez est ce que vous achetez. Toutefois, des adaptations restent possibles. Avec un peu de créativité, de petits ajustements peuvent révéler tout le potentiel d'un bien. N'oubliez pas que les meilleurs emplacements sont souvent déjà construits.

Administration

La législation espagnole prévoit certaines formalités, telles que la demande d'un numéro NIE (identifiant fiscal espagnol). Ce certificat est notamment obligatoire lors de l'achat d'une maison. En tant qu'étranger, vous devez en tenir compte si vous souhaitez acquérir un bien immobilier en Espagne.

Demande de numéro NIE

Le numéro NIE (ou Número de Identificación de Extranjero) est l'identifiant officiel des étrangers en Espagne. Il permet de vous enregistrer auprès des autorités fiscales espagnoles. Rassurez-vous : cela n'affecte en rien votre statut fiscal en France.

Vous aurez besoin d'un numéro NIE pour toutes vos démarches officielles en Espagne. Il constitue la preuve que vous êtes officiellement et légalement enregistré dans le pays afin d'effectuer certaines opérations, telles que l'achat d'un bien immobilier, l'acquisition d'une voiture, l'ouverture d'un compte bancaire ou la souscription à une assurance.



Vous pouvez facilement obtenir un numéro NIE en tant que citoyen de l'Union européenne. Plusieurs options s'offrent à vous:

- **En Espagne** : via une procuration notariée: Vous donnez une procuration à votre conseiller local (avocat ou gestor) par l'intermédiaire d'un notaire. Il s'agit de la solution la plus simple. Vous pouvez opter pour une procuration générale, permettant à votre avocat de gérer l'ensemble de la procédure d'achat en votre nom, ou pour une procuration limitée, par exemple uniquement pour la demande du numéro NIE. Le coût de cette procuration varie généralement entre 160 € et 200 € et est payable directement chez le notaire.
- **En Espagne, directement auprès d'un commissariat de police** : Vous pouvez vous rendre dans un commissariat local, par exemple pendant votre séjour en Espagne. Il s'agit de la manière la plus économique d'obtenir un NIE, toutefois l'obtention d'un rendez-vous peut parfois prendre un certain temps.
- **Dans votre pays d'origine via le consulat espagnol** : Cette option est la moins coûteuse mais également la plus longue



EN SAVOIR PLUS :

Votre demande de numéro NIE en quelques étapes simples



ATTENTION !

Chaque acheteur doit disposer de son propre numéro NIE.

Il n'est donc pas possible d'acheter un bien à plusieurs sous un seul NIE.

Faut-il ouvrir un compte bancaire en Espagne ?

Dès l'obtention de votre numéro NIE, vous pouvez ouvrir un compte dans la banque espagnole de votre choix. Dans la plupart des cas, il est possible de prendre rendez-vous dans une agence locale (Sabadell, CaixaBank, BBVA, Banco Santander, etc.). Certaines banques proposent également l'ouverture de compte de manière entièrement numérique.



Alors qu'il s'agissait, il y a encore peu de temps, d'une obligation stricte pour certaines entreprises de services publics et pour le paiement de certaines taxes, il est aujourd'hui possible de régler des factures telles que l'électricité ou l'eau à partir d'un compte IBAN ouvert dans un autre pays européen.



ATTENTION!

La détention d'un compte bancaire espagnol s'accompagne souvent de frais administratifs et de transaction pour les non-résidents.

Soyez donc particulièrement attentif aux différentes conditions lors du choix de votre banque.

Assistance juridique, fiscale et administrative

L'achat d'un bien immobilier en Espagne implique de faire appel à un avocat ou à un gestor. Cela peut sembler inhabituel, car nous n'y sommes pas toujours habitués, mais c'est indispensable pour sécuriser votre transaction.

Votre avocat aura pour mission de vérifier que le bien et son propriétaire sont juridiquement conformes, afin d'éviter toute mauvaise surprise lors de l'achat.



Votre avocat vérifiera notamment que :

- la personne qui vous vend le bien en est bien le propriétaire légal ;
- aucune infraction urbanistique n'a été commise lors de la construction ;
- le bien dispose de toutes les autorisations requises ;
- aucun locataire ne réside encore dans le bien ;
- le bien n'est pas impliqué dans un règlement de dettes ;
- le bien est correctement assuré (dans le cas d'une construction neuve).

Il veillera également à ce que :

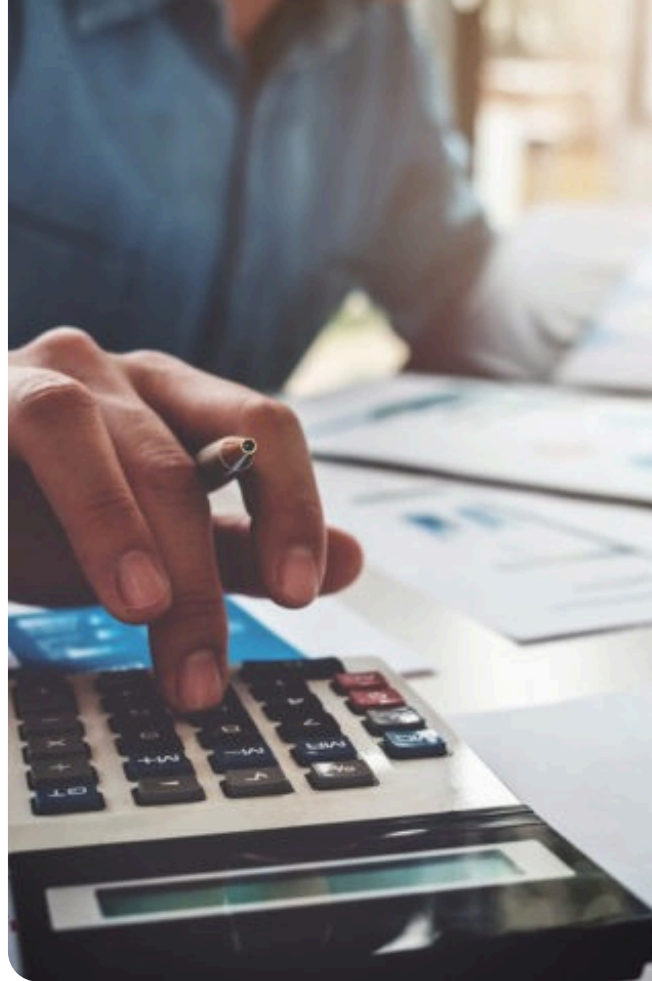
- le contrat de vente soit rédigé dans votre langue ou en anglais ;
- les services publics soient correctement transférés après la transaction.

Fiscaliste

Un fiscaliste vous apportera également des conseils en matière de fiscalité, de structure d'acquisition et de réglementation éventuelle en matière successorale. Il pourra vous accompagner dans les aspects pratiques et organisationnels liés à la transmission du patrimoine et à la planification successorale.

Gestor

Un gestor peut constituer une alternative, mais il convient de garder à l'esprit qu'il n'assume aucune responsabilité légale en cas de problèmes résultant de conseils erronés.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Gestor ou avocat
en Espagne :
quelle est la différence ?



Le financement

Dans les pays d'Europe du Nord, il est courant de consulter une banque ou un expert financier avant même de commencer la recherche d'un bien immobilier.

Dans le cadre de l'achat d'une résidence secondaire à l'étranger, cette étape intervient toutefois souvent après la signature d'un contrat de réservation, voire même du contrat d'achat. Pourtant, il est préférable et plus sûr d'aborder la question du financement dès le départ. Vous disposerez ainsi d'une vision claire de vos possibilités : pouvez-vous consacrer un budget plus élevé au bien de vos rêves ou investir davantage afin de générer des revenus locatifs plus importants ?

Une bonne connaissance de vos capacités financières permet de cibler vos recherches et d'optimiser votre achat. Lorsque vous envisagez un financement, il est recommandé de réaliser un test de faisabilité. Celui-ci vous donnera une vision précise de vos possibilités ainsi que des charges mensuelles prévues.

Nous pourrions ensuite vous accompagner dans la recherche du bien correspondant le mieux à vos attentes et à votre profil. Gardez à l'esprit que certaines conditions, telles que l'obtention d'un prêt, peuvent influencer les négociations et, dans certains cas, entraîner le rejet d'une offre.



Pour en savoir plus :

La CHECKLIST pour votre demande de prêt hypothécaire en Espagne !



La réservation



Une fois que vous avez trouvé et visité le bien de vos rêves, vous êtes prêt à passer à l'étape suivante. Nos partenaires, ainsi que notre équipe, peuvent vous accompagner dans la négociation afin d'obtenir le meilleur prix possible.

Lorsque vous parvenez à un accord avec le propriétaire, vous pouvez procéder à la réservation du bien.

À ce stade, le bien est temporairement retiré du marché, ce qui garantit qu'il vous est réservé jusqu'à la signature du compromis de vente. Votre courtier établira un contrat de réservation précisant les caractéristiques du bien, les coordonnées de l'acheteur et du vendeur, la durée de validité ainsi que le prix convenu. Des clauses supplémentaires peuvent également être prévues, notamment en ce qui concerne le mobilier.



CONSEIL :

Profitez de cette étape pour prendre rendez-vous avec votre avocat et votre notaire, si vous souhaitez établir une procuration.

Pour réserver le bien, vous devez verser des frais de réservation au courtier, sur son compte tiers. Selon le prix du bien, ce montant varie généralement entre 3 000 € et 10 000 €. La réservation est en principe suivie de la signature du compromis de vente dans un délai de deux à quatre semaines. Après signature du compromis de vente (contrato de arras) par les deux parties et le versement d'un acompte de 10 % du prix d'achat, déduction faite des frais de réservation déjà payés, la vente est considérée comme juridiquement engagée, sous réserve des conditions prévues au contrat.



La période comprise entre la réservation et la signature du compromis de vente permet, par exemple, de faire réaliser un état des lieux, de solliciter un financement ou de vous informer sur la structure fiscale de votre acquisition.

Le contenu exact du contrat de réservation et du compromis de vente (contrato de arras) est généralement arrêté avec le vendeur, après consultation de votre courtier et/ou de votre avocat.

Si l'enquête administrative révèle des problèmes insolubles concernant, par exemple, les documents, le titre de propriété, les dettes ou les taxes, la réservation sera annulée et le montant versé vous sera intégralement remboursé.



Dans ce cas, aucun compromis de vente n'est signé et le contrat de réservation expire. Heureusement, cette situation reste rare dans la pratique.



EN SAVOIR PLUS :

Les vices cachés :
comment cela fonctionne
en Espagne ?





En Espagne, c'est l'acheteur qui choisit le notaire (notario) chargé de rédiger et de délivrer le titre de propriété. Il est important de préciser que le notaire ne travaille pas pour l'acheteur : il s'agit d'un fonctionnaire du gouvernement espagnol, totalement indépendant, dont la mission est de garantir la légalité de la transaction.

Le rôle du notaire est essentiellement formel. Il supervise et contrôle les aspects juridiques de l'opération d'achat et de vente afin de s'assurer que l'acte est conforme à la législation en vigueur.



Contrat d'achat et titre de propriété

Quelques jours avant la date de la transmission, vous devrez transférer le solde du prix d'achat sur le compte tiers du notaire. Vous réglerez également, généralement sur le compte tiers de l'avocat, les autres frais liés à l'acquisition (environ 2 % du prix du bien). Votre avocat ou votre gestor vous fournira, en temps utile, une estimation détaillée indiquant clairement l'ensemble des montants à régler.

Le jour de la transmission, après avoir vérifié que le contrat est juridiquement valable et que le vendeur s'est acquitté de toutes les taxes dues, le notaire apposera son cachet officiel sur le titre de propriété (escritura).



ATTENTION!



Gardez à l'esprit que des frais d'évaluation et des droits de timbre plus élevés s'appliquent en cas de souscription d'un prêt hypothécaire. En outre, l'évaluation du bien ainsi que les formalités liées à l'inscription de l'hypothèque seront prises en charge par la banque concernée.



Le paiement du solde sera alors transféré du compte tiers au vendeur. Cette étape est suivie de l'enregistrement du titre de propriété auprès du Registre foncier et du Cadastre espagnols (Registro de la Propiedad et Catastro).

Après un délai d'environ six à huit semaines, l'acte enregistré sera disponible et pourra être remis à votre avocat ou à votre gestor.

Lors de l'achat d'une maison ou d'un appartement, il faut prévoir des frais supplémentaires d'environ 12 à 14 % du prix d'achat, selon qu'il s'agisse d'un bien existant ou d'un projet de construction neuve.



EN SAVOIR PLUS :

Frais uniques et périodiques liés à l'investissement immobilier en Espagne

Quels sont les frais à prendre en compte ?

◇ BIEN EXISTANT

- La taxe de transmission, également appelée ITP (Impuesto sobre Transmisiones Patrimoniales ou Concepto Transmisiones Onerosas), varie selon la région. Dans la Communauté valencienne, cette taxe s'élève à **10 % du prix d'achat** pour les biens immobiliers dont la valeur est inférieure à un million d'euros, et à 11 % à partir d'un million d'euros. Cette taxe doit être acquittée dans le mois suivant la signature de l'acte authentique, lors de son inscription au Registre de la Propriété.
- À cela s'ajoutent **les frais de notaire, d'inscription au Registre de la Propriété ainsi que les honoraires liés à l'accompagnement juridique**, lesquels représentent en moyenne entre 2 % et 4 % du prix d'achat. Ces frais peuvent varier en fonction de la complexité de la procédure d'acquisition. Dans la plupart des cas, un forfait est convenu à l'avance avec l'avocat afin d'éviter toute surprise ultérieure. Ce montant s'élève généralement au minimum entre 2 000 € et 2 500 €.

Au total, les frais d'acquisition pour un bien existant s'élèvent donc à environ 12 % à 14 % du prix d'achat.



◇ CONSTRUCTION NEUVE – PROJET

- Vous ne payez pas de taxe de transmission, mais **une TVA de 10 %** (Impuesto sobre el Valor Añadido – IVA).
- Lors de la signature de l'acte authentique, **une taxe de 1,5 % au titre des droits de timbre** (Actos Jurídicos Documentados) est due.
- À cela s'ajoutent les frais de notaire, les frais d'inscription au Registre de la Propriété, ainsi que les éventuels honoraires liés à l'accompagnement juridique, représentant généralement **entre 2 % et 4 % du prix d'achat**.

Cela porte le coût total d'acquisition d'un bien neuf à environ 14 % du prix d'achat.

Étapes suivantes ?

- Demande de **résidence ou de citoyenneté espagnole**: Si vous le souhaitez, vous pouvez demander la résidence (residencia) ou la citoyenneté espagnole. Attention : cette démarche comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Il est donc essentiel de bien y réfléchir avant d'entreprendre toute procédure et d'en évaluer l'impact sur la fiscalité, la Sécurité sociale, les soins de santé, etc.
- **Déclaration auprès de l'administration fiscale française**: Les autorités fiscales de votre pays d'origine (France, Belgique, Pays-Bas, etc.) doivent être informées de votre acquisition immobilière en Espagne. Veillez à fournir toutes les informations requises et à respecter l'ensemble de vos obligations fiscales dans votre pays de résidence fiscale.
- **Conséquences successorales**: Le droit espagnol diffère du droit français, belge ou néerlandais. Il est donc important d'analyser attentivement les conséquences successorales liées à votre achat en Espagne. Un conseiller en gestion de patrimoine peut vous accompagner dans cette démarche. IMMOFY collabore avec des experts internationaux qui maîtrisent parfaitement les droits et obligations applicables en Espagne et peuvent vous fournir des conseils adaptés à une planification à long terme.



D'AUTRES INFORMATIONS UTILES SONT
DISPONIBLES VIA LES LIENS CI-DESSOUS:

- ◇ [Importer votre véhicule](#)
- ◇ [Transports vers et depuis l'aéroport](#)
- ◇ [Voyager avec votre animal de compagnie](#)

Que pouvons-nous faire pour vous ?

IMMOFY est un courtier immobilier spécialisé dans le marché immobilier espagnol et votre guide dans le monde parfois complexe de l'immobilier en Espagne. Nous vous informons et vous accompagnons avec plaisir.

<< Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la recherche de votre bien de rêve ? >>



Voici ce que nous faisons :

◇ **En toute transparence.** En tant que véritables experts de l'achat et de la vente de biens immobiliers de prestige, nous vous informons de manière claire et précise, à chaque étape du processus, sur les démarches à venir.



Vous souhaitez découvrir d'autres informations et conseils utiles sur l'Espagne ?

Cliquez sur [ce lien](#) pour accéder à notre PAGE BLOG, qui regorge d'informations pratiques et inspirantes.

◇ **Grâce à un service convivial et personnalisé.** Tout au long de votre recherche, vos besoins et vos attentes sont au cœur de notre approche. Pas de déplacements inutiles vers des biens qui ne vous correspondent pas, pas de discours superflus, et certainement pas de photos peu valorisantes.





◇ **Vous fournir les bonnes informations.** Pour toute question, vous pouvez nous contacter à tout moment. Nous connaissons parfaitement l'Espagne et sommes en mesure de vous apporter des conseils clairs, fiables et utiles.

◇ **Agir en tenant compte de l'avenir.** L'orientation client et la convivialité sont au cœur de notre approche. Nos clients satisfaits sont nos meilleurs ambassadeurs. C'est pourquoi nous restons constamment et activement à l'écoute de vos expériences, ouverts à vos remarques et à l'amélioration continue de nos services. Le chemin vers le bien de vos rêves n'en sera que plus agréable et efficace.



EN SAVOIR PLUS :

Ce que disent nos clients.....

« Merci

pour l'intérêt et la confiance que vous accordez à IMMOFY dans votre projet immobilier en Espagne. »



Notre équipe

G. à d.: Paul, Daantje, Carole, Gilles,
Nathalie, José, Hannah & Patrick



Mémoriser vos résultats de recherche, enregistrer vos biens favoris, utiliser des filtres de recherche ciblés ?

Tout est possible via votre profil personnel sur notre site web !